

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES ARMÉES
ARMÉE DE TERRE



BREVET MILITAIRE
DE
PARACHUTISTE

*Le Ministre des Armées
conformément aux Instructions en vigueur
décerne le Brevet Militaire de
Parachutiste N° 839.*

*au 2^e Lt - Emile Jadas
à la date du 2 Oct 1950.*

Fait à Pau le 20 Oct 1950

Le Colonel 1000 H. S. J. J.
des Troupes Aéroportées

Rleog



46837
MAR 20 1950
PAU